**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:**  Côte d'Ivoire

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL :** ANNUEL

**ANNEE DE RAPPORT:**  Novembre 2020

|  |
| --- |
| **Titre du projet:**   Promouvoir l’Etat de droit et les droits humains pour consolider la paix en Côte d’Ivoire  **Numéro Projet / MPTF Gateway:** 00114217   00114217    |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:**       | **Type et nom d'agence récipiendaire:** **RUNO** PNUD**(Agence coordinatrice)** NUNO  FAO                    |
| **Date du premier transfert de fonds:** 19/11/2018   **Date de fin de projet:**  24 mois (19 Novembre 2020)  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre? 24 mois (19 Novembre 2020)** |
| **Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[ ]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[x]  Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** **Agence récipiendaire Budget**  PNUD  $  2300000  FAO  $  300000     $        $     Total: $  2600000  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet:  83 %\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\***Budgetisation sensible au genre:**Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes:  1 040 000,00 Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu'à maintenant pour les activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes:  -  |
| **Marquer de genre du projet:**  GEN 2 **Marquer de risque du projet:**  2 **Domaine de priorité de l'intervention PBF (« PBF focus area »):**  2.2  |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par:  - Rapport approuvé par:  Fanja Harizo Rajoelison Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

*Le personnel du projet a été recruté.
Les entreprises en charge des travaux des constructions et de réhabilitations dans le cadre des projets de réparation communautaire sont sélectionnées.
La contractualisation avec l’Association des Femmes Juriste de la Côte d’Ivoire en charge de la gestion des trois cliniques juridiques de Man, Guiglo et San Pedro est finalisée.
Les avocats et commissaires de justice en charge de fournir le service d’assistance juridique et judiciaire sont recrutés.
Il reste à ce jour 4 contrats de consultance à conclure. Il s’agit du recrutement du :
- consultant en charge de mener le sondage de perception des populations sur l’impact des projets de réparation communautaire,
- consultant formateur
- consultant en charge de l'élaboration des PAD pour engager les campagnes de sensibilisation.*

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

*Dans les 6 prochains mois, il s’agit de procéder à :
Résultat 1:
- la finalisation des travaux de réhabilitations et de constructions;
- la Revue de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020;
- le sondage de perception des populations sur l’impact des projets de réparation communautaire ;
- l’appui à l’accélération du traitement des dossiers criminels encore pendants devant auprès des Cours d’Appel incluant les dossiers de VBG;
- la finalisation des études sur le fonctionnement du système pénal et la Révision des curricula de formation des élèves magistrats.
Résultat 2:
- la mise en œuvre du projet avec l’Association des Femmes Juristes ;
- la délivrance des Certificats fonciers;
- l’activité de rapprochement communautaire ;
- le renforcement de capacités de l’Agence Foncière et Rurale.
Résultat 3 :
- l’élaboration du Plan National des Droits Humains ;
- la campagne de sensibilisation en matière de lutte contre les VBG.*

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n'est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l'objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

*Avec l’appui du projet, les réformes législatives et structurelles au niveau du Ministère de la Justice ont été initiées et certaines achevées contribuant à l’amélioration du fonctionnement du système judiciaire pénal et partant, au renforcement du cadre normatif national. La réforme permet aux justiciables de bénéficier de plus de célérité en matière de réponses judiciaires grâce à la réduction des délais de détention des accusés mais aussi en raison de délai imparti quant au jugement des dossiers criminels. Cette réforme contribue à l’amélioration du fonctionnement du système pénal et permet aux justiciables d’éviter la longue détention et la lenteur du système pénal.
La redynamisation du Comité interministériel de coordination et des Plateformes de lutte contre les VBG a permis la prise en charge efficace des survivantes notamment médicale, psychosociale, juridique et socioéconomique. Les équipements fournis à ces structures constituent pour ces acteurs, des outils devant leur permettre de collecter, analyser et consolider les données du système pénal. Ainsi, suivant les données du GBV Information Management Système (GBVIMS) de janvier au juin 2020, 2352 cas de VBG ont été déclarés.
La réouverture du Centre PAVVIOS ou Centre de Prévention et d’assistance aux Survivant(e)s de Violences Basées sur le Genre a permis de renforcer ses capacités de prise en charge psychosociale. Depuis sa réouverture au mois de juin, le centre a accueilli 2 survivantes et référencé 15 cas.*

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

*Depuis 2012 à 2019, le CNDH a enregistré au total 5123 saisines et auto-saisines. Sur ces 5123 dossiers, le CNDH a traité 4936 requêtes soit 96,35%, et a procédé à la clôture de 4562 dossiers soit 92,42% au terme de toutes les diligences réalisées. L’appui apporté au CNDH conforme aux Principes de Paris garantit aux populations une meilleure protection et promotion de leurs droits au niveau national.

Au-delà du processus de rapprochement communautaire notable, l’on peut noter un accroissement des capacités de production et une forte attente des récoltes.*

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s'agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** Le renforcement des actions de réparation communautaire et de justice en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale, pour une paix durable

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:off track

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

 - En matière de renforcement de la cohésion sociale et de justice transitionnelle, le projet a contribué à l’opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Réconciliation Nationale et de son Plan de Réparation Communautaire. Les projets de réparation communautaire réalisés ont impacté le quotidien des communautés bénéficiaires en témoignent les retours des communautés bénéficiaires et conclusions de la mission de suivi conduite en janvier 2020. L’appui a apporté une visibilité aux actions de réparation communautaire du Gouvernement et a permis une meilleure compréhension de la population des réparations effectuées.
16 projets de réhabilitation des locaux pour favoriser l’accès aux soins de santé maternelle et infantile, la scolarisation et le maintien scolaire des enfants, la fourniture d’équipements nécessaires à l’insertion socio-professionnel des femmes et des jeunes ont été réalisés. Ils ont permis d’améliorer l’accès aux services sociaux de base à 16 communautés dans l’Ouest, le Centre et le Nord de la Côte d’Ivoire composées notamment de 4580 femmes. Certains bénéficiaires ont mis en place un mécanisme de gestion pour l’exploitation des équipements afin de pouvoir redistribuer les revenus au sein de la communauté. Cela a permis de resserrer les liens au sein de chaque communauté bénéficiaire.
Afin de mieux s’assurer de l’impact de l’appui, des missions de suivi et un sondage de perception des populations sur l’impact de ces réparations communautaire seront organisés.

- Les capacités opérationnelles des structures et entités publiques multisectorielles intervenant dans la lutte contre les VBG ont été renforcées. Le soutien au renforcement des capacités d’enquête et de documentation des entités publiques et structures sociales notamment de 10 Bureaux d’Accueils Genre, 15 Plateformes de lutte contre les VBG, 11Bureaux Locaux d’Assistance Judiciaires, 13 bureaux des Procureurs, Procureurs Généraux, Magistrats points focaux en VBG et le centre PAVVIOS, facilite les poursuites et condamnations des auteurs et améliore la qualité de prise en charge juridique, judiciaire et psychosociale des survivantes.

- Le projet a soutenu le renforcement des capacités de Magistrats sur la maîtrise de la détention préventive. Cela a permis aux acteurs de s’approprier des innovations de la réforme pénale et d’aborder les problématiques du recours à la détention préventive, de ses modalités et contrôle ainsi que le contrôle judiciaire.

- Le projet soutient les autorités judiciaires en vue d'accélérer le traitement de nouveau cas de VBG enregistrés depuis la pandémie de Covid-19 à travers la liquidation des dossiers criminels pendants auprès des trois Cours d’Appel d’Abidjan, de Bouaké et de Daloa. Les avocats et commissaires de justices ont été recrutés.

- On note une réduction sensible des conflits dans les localités cibles à travers la montée en échelle des travaux communautaires et les campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale et la loi foncière

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les principales bénéficiaires des projets de réparation communautaire sont les communautés et spécifiquement les femmes et les jeunes, victimes directes ou collatérales des crises successifs en Côte d’Ivoire dans un contexte marqué par l'insécurité et la discrimination de tout genre. Les femmes et les jeunes ont été associés au processus de dialogues communautaires qui aboutissent au choix du projet à exécuter dans une localité ciblée. Ainsi, les projets exécutés dans ces localités facilitent l’autonomisation des femmes et des jeunes en ce sens qu’ils génèrent des revenus qui profitent à de la communauté mais plus spécifiquement aux femmes et aux jeunes. L’équipement d’une IFEF profite aux jeunes femmes analphabètes ou déscolarisées qui apprennent ainsi un métier susceptible d’assurer leur autonomisation.

**Résultat 2:**Les populations vulnérables bénéficient d’une aide légale fiable et efficace pour prévenir et résoudre les conflits fonciers à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement des conflits et l’accès à la justice.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:off track

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

La subvention pour le fonctionnement des cliniques juridiques en vue de l’assistance juridique et judiciaire des personnes vulnérables en cas de violences et de conflits fonciers est retardée en raison de la pandémie Covid 19. La contractualisation avec l’Association des Femmes Juristes en charge de gérer les trois cliniques juridiques respectivement de Man, Guiglo et San Pedro est finalisée. Le projet de promotion des droits de l’homme, de facilitation de l’accès aux droits et à la justice et de riposte au Covid 19 pour les personnes vulnérables, les femmes et les enfants de Guiglo, Man et de San Pedro est en cours de réalisation.
Dans le domaine de la prévention et de résolution des conflits fonciers, la délivrance des Certificats fonciers est presque achevée. L’activité de rapprochement communautaire à travers les travaux d’aménagement suivi des activités de production agricole et des AGR (pisciculture, maraichère) ainsi que le renforcement de capacités de l’Agence Foncière et Rurale sur la gouvernance foncière et le suivi de la politique foncière seront bientôt finalisés.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Le projet a fait un point d'honneur sur l'égalité des sexes dans le cadre de la sécurisation foncière et de litiges fonciers. A titre d’exemple, pour un total de 475 bénéficiaires, nous avons 51 % de femmes avec 49 % d'hommes et de jeunes. Il y a une inversion de la tendance dans les rôles et responsabilité.

**Résultat 3:**La CNDHCI et les OSC remplissent effectivement et efficacement leur rôle de promotion et protection des droits humains et la redevabilité de l’Etat par rapport à ses obligations internationales en matière des droits de l’homme est assurée.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:off track

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Le projet a contribué à la réforme du texte portant création du Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH) ainsi qu’à la mise en place des 31 Commissions Régionales des Droits de l’Homme au niveau national. Le projet a soutenu le renforcement des capacités des 31 Présidents des Commissions Régionaux des Droits de l’Homme (CRDH) et 81 officiers des droits de l’homme leur permettant d’exercer pleinement leur mandat de monitoring des violations des droits de l’homme en toute efficacité. De 2019 et 2020, le CNDH a respectivement produit huit et sept rapports thématiques. De janvier au juin 2020, l’institution a enregistré 844 saisines.

Dans le cadre de l’accompagnement du processus d’accréditation du CNDH au statut A, le projet a appuyé la participation du CNDH à la 43ème session du Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies et à la 33ème session de la Conférence annuelle de la GANHRI (Global Alliance on National Human Rights Institutions) à Genève du 24 février au 14 mars 2020. En raison de la propagation de l’épidémie COVID-19, la Conférence de la GANHRI était annulée et pour la même raison, l’examen du CNDH par le Sous-comité d’Accréditation (SCA) et est prévu le 7 décembre 2020.

Grâce à l’appui du projet, le Comité interministériel en charge des rapports des droits de l’homme est réactivé et à nouveau fonctionnel. Ceci a permis au pays de rattraper les retards en matière de soumission des rapports des droits de l’homme auprès de organes des traités des Nations Unies et auprès du mécanisme régional. Cette année, le Comité a pu produire 2 rapports parmi les 5 dus, il s’agit respectivement des rapports sur l'application de la Convention contre la torture et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. L’appui au Comité a ainsi contribué à l’augmentation du nombre des recommandations des organes des traités des Nations Unies réalisées par le pays.

Le projet accompagne le Secrétariat d’Etat chargé des Droits de l’Homme dans l’élaboration du Plan National des Droits de l’Homme. La contractualisation des consultants est finalisée et le processus est en cours.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

-

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:-

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

-

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

-

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)*Une mission conjointe de suivi de la mise en œuvre des 16 projets de réparations communautaires réalisés a été effectuée. Cette mission visait de s’assurer de la livraison effective des équipements acquis avec l’appui du projet à la demande du Ministère de la solidarité (MSCSLP) au profit des populations bénéficiaires et informer les autorités municipales, les autorités préfectorales et les services déconcentrés de l’état de la satisfaction des besoins sociocommunautaires formulés par les populations dans le cadre de la conception du PNRCo en 2017-2020. Il s’agissait également de recueillir les témoignages des autorités bénéficiaires et de la population. Cette mission a permis de constater la livraison effective des équipements aux communautés et de consigner la satisfaction des besoins des communautés visitées. Grâce aux équipements fournis, certaines communautés ont pu développer des AGR.*  | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence? NonLe projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? Oui |
| **Evaluation:** Est-ce qu'un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): -Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l'évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:    |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($):PNUD 300000   |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) |  -  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$ -

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

 Suivant le Résultat 1, à la base le projet devait intervenir dans le domaine de la justice transitionnelle en matière de violences post électorales. En raison de la recrudescence des cas de Violences Basées sur le Genre depuis la pandémie de Covid 19, un ajustement a été fait et consiste en une approche multisectorielle de l’appui allant des autorités policières et judiciaires, aux structures sociales en charge de lutter et de réprimer les actes de violence, de VBG et de pédo-criminalité.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

☒ Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

☐ Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

☐ Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

☐ Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

☐ Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

[ ]  Autres (veuillez préciser):  Renforcer les structures et organes de lutte et de répression en matière de Violences Basées sur le Genre et de pédo criminalité.

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

 La crise du COVID-19, avec sa série de restrictions de mouvement, a conduit à une recrudescence des cas de violence sexiste en Côte d'Ivoire. Cette situation a conduit le gouvernement à publier une déclaration de tolérance « zéro ». Répondant à une sollicitation du Gouvernement, le projet a accompagné les acteurs nationaux dans le renforcement des capacités opérationnelles des entités publiques multisectorielles en charge notamment de la prévention et de la répression en matière de lutte contre les VBG.
Cet appui multisectoriel s’articule autour de 4 axes à savoir : (i) le renforcement de la sensibilisation des acteurs sur les conséquences négatives et le dispositif de recours existant ; (ii) l’appui à la prise en charge holistique des victimes de VBG ; (iii) le renforcement de l’assistance judiciaire en vue du traitement des dossiers de VBG encore pendants devant les tribunaux ; (iv) le renforcement du plaidoyer auprès des autorités en vue d’ériger la lutte contre les VBG au titre des priorités nationales.

- Dans le cadre de l’appui à la prise en charge holistique des victimes de VBG (ii), le projet a soutenu le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des organes et structures en charge en charge du traitement des dossiers de VBG. Il s’agit des structures ci-après : le Centre d’accueil PAVVIOS, les plateformes de lutte contre les VBG, le Comité national de lutte contre les VBG, les Bureaux d’Accueils Genre ou Gender Desk, les Bureaux Locaux d’Assistance Judiciaires, les bureaux des Procureurs et Procureurs Généraux et les Magistrats points focaux VBG.

Les actions suivantes ont été réalisées :
• une ligne verte a été mise en place au centre d’appel du Ministère de la Justice et des Droits de l’Homme (MJDH) pour faciliter les dénonciations et permettre aux justiciables d’adresser leurs préoccupations d’ordre juridique aisément et surtout sans frais.
• un centre d’appel à ligne verte a été mise en place en partenariat avec le FNUAP pour les dénonciations, l’écoute, le conseil et l’orientation des victimes, sans frais ;
• des équipements informatiques ont été fournis aux 15 Plateformes de lutte contre les VBG et au Comité national de lutte contre les VB, des outils devant leur permettre de collecter, analyser et consolider les données sur les VBG ;
• des équipements sanitaires, hygiéniques et alimentaires sont fournis au centre d’accueil des victimes, Centre PAVVIOS pour assurer sa fonctionnalité.

- Dans le cadre du renforcement de l’assistance judiciaire en vue du traitement des dossiers de VBG encore pendants devant les tribunaux(iii), le projet soutient les autorités judiciaires en vue d'accélérer le traitement du nouveau cas de VBG enregistrés depuis la crise sanitaire du COVID-19.
En effet, selon les données fournies par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, 866 affaires pénales, dont 60% des cas de violence sexiste et de pédo-criminalité, ont été identifiées dans tout le pays. En raison du manque d'assistance juridique et judiciaire, 515 affaires restent pendantes devant les tribunaux de Bouaké et d'Abidjan, 351 devant le tribunal de Daloa. 470 accusés détenus sont en attente de jugement. Ces longs retards dans le procès posent de réels problèmes de droits humains en raison de la longue détention des accusés et du défaut d'indemnisation des victimes, dont la plupart sont devenues de plus en plus vulnérables dans le contexte du Covid-19. Le projet a ainsi finalisé le recrutement de 3 avocats, 2 commissaires de justice chargés de fournir l’assistance juridique et judiciaire aux auteurs et victimes afin que ces derniers soient jugés et dédommagés le cas échéant. Les audiences criminelles sont programmées.

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d'indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l'indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**Le renforcement des actions de réparation communautaire et de justice en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale, pour une paix durable | Indicateur 1.1Taux de satisfaction des victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) dans les zones pilotent de mise en œuvre des projets de réparation communautaire. | 18,84 | 80% des victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) dans les zones pilotes se déclarent satisfaites des projets de réparation communautaire. |  - 2020: 80  | Le processus de recrutement du consultant international a été retardé en raison des restrictions de déplacement dus aux mesures du Conseil National de Sécurité pour éviter la propagation du COVID19. Pour y remédier, le projet va procéder au recrutement d'un consultant national. (chiffre clé:0) | Restrictions de déplacements, |
| Indicateur 1.2Pourcentage de réduction du nombre de dossiers en souffrance devant les organes de poursuites des violences post électorales | En attente de réalisation et des résultats d'une étude  | Au moins 20 % de réduction |  - 2020: 20  | Un plaidoyer est en cours auprès du ministre la justice afin de faciliter la célérité au niveau des traitements des procédures criminelles et pedo-criminelles en cours devant les juridictions. (chiffre clé:0) | Retard dans le traitement des dossiers criminels et pedo-criminels |
| Indicateur 1.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 1.1Le plan de réparation communautaire est mis en œuvre avec la pleine participation des victimes à travers le PNCS (Programme National de Cohésion Sociale) | Indicateur 1.1.1Existence d’une stratégie de priorisation des réparations communautaires mise en œuvre.  | 0 | 1 |  - 2020: 1  | -La stratégie est disponible et mise en œuvre.-La mission de suivi des 16 projets de réparation communautaire a été réalisée au profit des victimes de la crise et 8 autres projets ont été identifiées dans le cadre de l’opérationnalisation du Plan national de réparation communautaire.-Parmi les 8, cinq se rapportent aux travaux de réhabilitation et de construction d’infrastructures socio-culturelles, économique et sanitaires.-La réalisation des travaux de réhabilitation et de construction est en cours et seront achevés dans les trois mois à venir.-Les consultants en charge de la révision de la stratégie de réparation communautaire sont recrutés et la revue est en cours.-Le cabinet en charge d’assurer la communication sur les activités de réparation communautaire est recruté et les travaux sont lancés. (chiffre clé:1) | En raison de la crise sanitaire à Covid 19 et les mesures de restriction entreprises, le projet a dû recruter un consultant national pour appuyer le consultant international.  |
| Indicateur 1.1.2 Existence d’un fonds au niveau national pour soutenir les réparations communautaires. | le gouvernement a contribué à hauteur de 18 millions de dollars dans le programme d’indemnisations individuelles et s’est engagé à contribuer au plan de réparation communautaire pour l’année 2018. | le fonds national est mis en place et libère au moins 300 000 USD durant la période de mise en œuvre du projet. (30% de 1 millions prévus par le projet). |  - 2019: 1 - 2020: 1  | % des fonds du projet sont alloués aux réparations communautaires (chiffre clé:1) |  |
| Indicateur 1.1.3Nombre de victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) impliquées dans la mise en œuvre des projets de réparation communautaire à travers différentes activités notamment les HIMO | 0 | Au moins 3000 victimes |  - 2020: 3000  | 16 projets de réparation communautaires réalisés fin 2019 au profit de l'ensemble des communautés bénéficiaires dont 4 528 femmes. Il y 8 projets en cours pour cette année dont 1 déjà réalisé. (chiffre clé:4528) |  les réquisitions sont en cours. |
| Produit 1.2Les organes de poursuites sont renforcés afin d’accélérer les procédures judiciaires en matière pénale incluant les violences basées sur le genre. | Indicateur 1.2.1Nombre d’initiatives de renforcement de capacités des acteurs de la chaîne pénale  | 0 | 10 |  - 2020: 10  | Les magistrats ont été formés sur la procédure en matière de détention préventive.-Les capacités techniques des structures étatiques de lutte contre les s Violences Basées sur le Genre (VBG) ont été renforcées à travers la fourniture d’équipements informatiques, sanitaires et alimentaires.- Un centre d'accueil des survivantes des VBG est fonctionnel suite à l'appui en kits alimentaire, sanitaire, hygiénique et du matériel électroménager et bureautique -Les avocats et commissaires de justice en de fournir les services d’assistance juridique et judiciaire en vue de l’accélération du traitement des dossiers criminels, de VBG et de pédo-criminalité en instance sont recrutés et les audiences sont programmées.-Les consultants en charge de mener l’étude sur le fonctionnement de la chaîne pénale sont recrutés et l’étude est en cours de réalisation.-Les consultants chargés de la révision des curricula de formation de l’Institut National de Formations Judiciaires (INFJ) sont recrutés et la révision est en cours. (chiffre clé:7) |  |
| Indicateur 1.2.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 1.2.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 1.3Les OSC sont renforcées sensibiliser et faciliter la participation des victimes aux procédures et le monitoring du processus de justice et de réparation. | Indicateur 1.3.1Nombre de victimes sensibilisées et accompagnées durant le processus de justice et réparation. | 0 victimes regroupées en communauté | Au moins 3 000 victimes regroupées en communauté  |  - 2020: 3000  | Les ateliers de renforcement de capacités ont permis de formés 500 nouvelles personnes parmi les magistrats, les forces de défense et de sécurité, les présidents de commissions régionales CNDH , les officiers des droits de l'homme. Au total: 2000 personnes auront été formés par le Projet. (chiffre clé:2000) | Restrictions dues COVID19 |
| Indicateur 1.3.2 Nombre d’outils d’accompagnement des victimes rendus disponibles par les organisations renforcées.  | 0 | 3(au moins un par organisation) |  - 2020: 3  | Activité supprimée dans le PTA (chiffre clé:0) | actvité supprimée dans le PTA |
| Indicateur 1.3.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 1.4  | Indicateur 1.4.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 1.4.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 1.4.3  |   |   |   |   |   |
| **Résultat 2**Les populations vulnérables bénéficient d’une aide légale fiable et efficace pour prévenir et résoudre les conflits fonciers à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement des conflits et l’accès à la justice.  | Indicateur 2.1Taux de réduction des conflits fonciers dans les zones d’intervention  | En attente de la réalisation et des résultats d'une étude | Au moins 20 % de réduction des conflits fonciers |  | N/A (chiffre clé:0) | COVID et non identification des partenaires de mise en oeuvre |
| Indicateur 2.2Proportion des conflits fonciers résolus à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement | En attente de la réalisation et des résultats d'une étude | Au moins 20% |  - 2020: 20  | Contractualisation avec l'AFJCI (chiffre clé:0) | Disponibilité du partenaire |
| Indicateur 2.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 2.1La cohésion sociale est renforcée par le renforcement des capacités de l’AFOR pour la mise en œuvre de la politique foncière et le suivi de la gouvernance foncière rurale, ainsi que par le rapprochement communautaire au sein des populations à travers des activités de production agricole | Indicateur 2.1.1 Nombre de d’outils mis à la disposition de l’AFOR pour assurer la gouvernance foncière à travers la mise en œuvre de la politique foncière.  | 0 | 4(documentation foncière-formalisation des documents, aménagements agricoles, AGR, gestion des conflits fonciers). |  - 2020: 4  | 1 AO pour le recrutement de consultant Démarrage des aménagement et des AGRS (chiffre clé:1) | COVID et non identification des partenaires de mise en œuvre |
| Indicateur 2.1.2Nombre de certificats fonciers | 0 | 18 |  - 2020: 18  | 8 certificats fonciers ont été signés (chiffre clé:8) |  |
| Indicateur 2.1.3Réduction des litiges fonciers au niveau village/sous-préfecture grace aux activités d’activités de rapprochement communautaire  | 0 | 20 |  - 2020: 20  | En 2019, le taux de réduction des conflits était de 24 % donc +4% comparé à la Cible de 20% (chiffre clé:0) | démarrage tardive des travaux communanutaires et des campagnes de sensibilisation |
| Produit 2.2Les services d’aide légale en matière foncière et VBG sont renforcés au profit des groupes vulnérables, des femmes et des enfants | Indicateur 2.2.1Nombre de personnes vulnérables qui bénéficient de l’orientation juridique en matière foncière et VBG (données désagrégées par sexe et par structure d’accueil) | 263 personnes dont 161 femmes ont bénéficié d’une assistance juridique et judiciaire grâce à L’appui à trois cliniques juridiques implantées dans la région de l’Ouest du Pays | 5000 |  - 2020: 5000  | La contractualisation avec l’Association des Femmes juristes de la Côte d’Ivoire (AFJCI) en charge de la gestion des cliniques juridiques est finalisée et la fourniture de service de facilitation de l’accès à la justice pour les groupes vulnérables, les femmes et les enfants des localités de San-Pedro, Guiglo et Man est en cours. (chiffre clé:75871) | Les restrictions liées à la crise sanitaire 19 ont retardé la contractualisation avec l'AFJCI qui par ailleurs a dû fermer les cliniques juridiques.  |
| Indicateur 2.2.2Nombre de conflits médiés par les structures d’accueil (Cliniques Juridiques, BCG et Bureaux d’Assistance Judiciaire, (désagrégé par sexe | Des formations et sensibilisations ont été organisées sur le foncier rural entre 2015 et 2015. La clinique juridique de Guiglo par exemple a sensibilisé plus de 2284 personnes sur le foncier rural au cours de cette période (informations d’AFJCI). Cependant, le travail de médiation en vue du règlement de litiges n’a pas été effectué. | 500 conflits/litiges |  - 2020: 500  | Le projet est en train d'équiper les Bureaux locaux d'assistance judiciaire et les Bureaux d'accueil des commissariats. (chiffre clé:200) |  |
| Indicateur 2.2.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 2.3 Le monitoring des mécanismes de résolution des conflits foncier et du traitement judiciaire des VBG est assuré et renseigne sur l’amélioration des actions en faveur des groupes vulnérables y compris les femmes et les enfants. | Indicateur 2.3.1Nombre de moniteurs formés | 0 | 10 |  - 2020: 10  | FORMATION DES 81 OFFICIERS DES DROITS HUMAINS SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUAMAINS EN PERIODE ELECTORALE. AU TOTAL 391 PRESIDENTS ET OFFICIERS DES COMMISSIONS REGIONALES DES DROITS DE L'HOMME ONT ETE FORMES (chiffre clé:112) | RAS |
| Indicateur 2.3.2Nombre de rapport de monitoring/suivi produits | 0 | 4 |  | Pas de rapport produit au 1er trimestre 2020 (chiffre clé:0) | COVID19 |
| Indicateur 2.3.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 2.4  | Indicateur 2.4.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 2.4.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 2.4.3  |   |   |   |   |   |
| **Résultat 3**La CNDHCI et les OSC remplissent effectivement et efficacement leur rôle de promotion et protection des droits humains et la redevabilité de l’Etat par rapport à ses obligations internationales en matière des droits de l’homme est assurée.  | Indicateur 3.1Fréquence des rapports sur la situation des droits de l’homme produits par la CNDHCI | 1 fois par trimestre. | 1 fois par mois |  - 2020: 12  | Les rapports thématiques sont en cours d'alaboration (chiffre clé:1) |  Mis en place tardif du staff de CNDH à travers le pays |
| Indicateur 3.2Proportion des mesures prises par le pouvoir exécutif par rapports aux recommandations contenues dans les rapports de la CNDHCI | moins de 10% | Au moins 30% |  - 2020: 30  | Des actions sont menées ave le secrétariat aux droits de l'homme et le CNDH pour lutter efficement comme les Droits Humains (chiffre clé:0) | En raison du COVID l'attention du gouvernement est focalisé |
| Indicateur 3.3Niveau de conformité de la CNHCI aux principes de Paris relatifs aux Institutions Nationales des droits de l’Homme. | niveau/statut B (la CNDHCI ne se conforme pas entièrement aux Principes de Paris faute d’autonomie administrative et financière) | Niveau/Statut A (la CNDHCI) se conforme entièrement aux Principes de Paris |  | Dans l'attente de l'ouverture des sessions du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme. (chiffre clé:0) | Les sessions du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme sont intérromoues depuis Mars 2020. |
| Produit 3.1La CNDHCI fonctionne conformément aux standards internationaux et ses capacités techniques et opérationnelles sont renforcées | Indicateur 3.1.1Nombre de missions d’enquêtes droits de l’homme organisées par la CNIDHCI | Non disponible | 10 |  - 2020: 10  | Les autres missions sont en cours de préparation (chiffre clé:0) | Les Restrictions de déplacement dues au COVID19 |
| Indicateur 3.1.2Nombre de rapports thématiques ou sur la situation nationale des droits de l’homme élaborés et soumis aux instances nationales compétentes et aux mécanismes des droits de  | Non disponible | 10 |  - 2020: 10  | Pas de rapports transmis aux instances nationales ou internationales de promotion et protection des Droits Humains (chiffre clé:0) | COVID 19 |
| Indicateur 3.1.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 3.2Le Comité interministériel de suivi de l’application des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme est renforcé | Indicateur 3.2.1Nombre de ministères renforcés dans le cadre du comité interministériel. | Non disponible | 3 |  - 2020: 3  | Le renforcement des capacités opérationnelles du comité interministériel et du SEDH en cours (chiffre clé:2) | Restrictions dues du COVID19 |
| Indicateur 3.2.2Nombre de rapports dus aux mécanismes des de droits de l’homme de l’ONU élaborés et validés. | Non disponible | 3 |  - 2020: 3  | Les deux rapports des droits de l'homme dus aux organes des Traités sont finalisés et disponiblesLes consultants en charge de l’élaboration du Plan national des droits de l’homme sont recrutés et le processus d’élaboration du document est en cours. (chiffre clé:2) | Restriction dues au COVID19 |
| Indicateur 3.2.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 3.3Les OSC de défense des droits de l’homme sont renforcées améliorent leur coopération avec les mécanismes des droits de l’homme des Nations unies. | Indicateur 3.3.1Nombre de rapports de monitoring des droits de l’Homme produits. | 0 | 4 |  - 2020: 4  | Pas d'activités réalisée (chiffre clé:1) | COVID19 |
| Indicateur 3.3.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 3.3.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 3.4  | Indicateur 3.4.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 3.4.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 3.4.3  |   |   |   |   |   |
| **Résultat 4**  | Indicateur 4.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 4.1  | Indicateur 4.1.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.1.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.1.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 4.2  | Indicateur 4.2.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.2.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.2.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 4.3  | Indicateur 4.3.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.3.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.3.3  |   |   |   |   |   |
| Produit 4.4  | Indicateur 4.4.1  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.4.2  |   |   |   |   |   |
| Indicateur 4.4.3  |   |   |   |   |   |